

Quatre cours d'eau des cantons de l'Est

1. Un moulin de Waimes au XII^e siècle : *Alefalewele*

Une charte originale de Stavelot-Malmedy (1188) donne ce nom à un moulin situé aux environs de Waimes (Lg, arr. de Verviers) : «super molendinum *Alefalewele*»⁽¹⁾. L'index de l'éd. Halkin-Roland (p. 578 g.) porte toutefois *Alefalewe* : on peut en effet supposer que *-le* est un élément parasite ; en effet le groupe *-lewe-* évoque l'est-wallon *l'ève*, qui n'est pas insolite s'agissant d'un moulin, à situer alors sur quelque affluent ou bief de la Warche ou même de l'Amblève (cf. à Odenval le l.-d. «Vieux Moulin») ; et un diminutif en *-elle* du mot *ève* «rivière» est inconnu de Haust (*Dict. liéq.*) comme de Villers⁽²⁾.

Toutefois, son existence au moins potentielle, en wallon, est attestée par l'expression «warissaix des *Eauwelettes*» (c.-à-d. «friche banale des Ruisselets») relevée à Walcourt (Na) au XVI^e-XVII^e siècle⁽³⁾ ; il serait par suite imprudent de rejeter, sur la charte de Stavelot, l'élément *-le*, dont on ne s'explique pas autrement la présence. On peut donc comprendre *-lewele* comme équivalent de *l'*èwelle*, avec la simplification de *ll* usuelle au Moyen Âge (cf. *combe* ~ *combele*, *gone* ~ *gonele*, etc.), et qu'on observe dans le même cartulaire, p. ex. avec la forme *Fonteneles* pour

⁽¹⁾ Cf. l'éd. de J. HALKIN et C.G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy* (Comm. Roy. d'Histoire) I (Bruxelles, 1909), p. 519, l. 21, sans commentaire.

⁽²⁾ A.-F. VILLERS, *Dict. wallon-français* (Malmedy, 1793), éd. par J. LECHANTEUR et M. WILLEMS (Mém. C. T. D., sect. wall., 19; Liège, 1999).

⁽³⁾ A. FROMENT, *Walcourt et son passé. Histoire, toponymie* (Charleroi et Bruxelles, v. 1958), pp. 160-161, avec une note étymologique s'autorisant d'une communication ancienne de J. Haust. — Il n'y a pas de type roman commun **aquella*, **-illa* (MEYER-L., *REW*³, pp. 46-47; VON W., *FEW*, I, 114 b), mais le latin classique a connu un diminutif *aguola*, *acula*, réservé à quelques rares emplois (p. ex. Cic., *De oratore*, II, 162, où il est opposé à *flumen*); là où, en roman, le type *aqua* a pris le sens de «ruisseau» apparaissent de rares formes en *-itu(m)*, *-itta(m)* : v. fr. *aiguet(e)*, forézien *aiguettes*, a. pic. *Yeauwette* (hodonyme) à Abbeville.

Fontenelle, auj. «Fontenaille», en wall. *font'nèye*, dans un original de 1140 env. ⁽⁴⁾

Dès lors, il est permis d'isoler *Alefa-*, lequel n'évoque pas seulement *Bruneffa* (v. 1140), l'un des noms anciens du Braunlauf affl. dr. de l'Our (de l'Eifel), non loin de Waimès, mais encore une série d'hydronymes d'Allemagne parmi lesquels on relève *Al-apa* (788), nom anc. de l'*Alpe* affl. de l'Aller (NRh-W) et (Ober-), (Unter-) *Alpfen* top. de Forêt-Noire (B-Württ) – formes très proches d'*Alefa-*. Cette dernière serait donc une formation germanique avec *-afa*, *-efa* (du paléo-eur. **apā* «eau vive»), construite sur la base européenne **al-*, laquelle se présente soit avec la simple marque **-ā-* du féminin (ainsi dans plusieurs *Ala*, parmi lesquels sans doute le nom d'*Alle-sur-Semois* [Na, D]), – soit avec des suffixes d'âges divers : *Al-antia* (773), n. anc. de l'*Elz* ou *Neckarelz* et de l'*Elz(-bach)* [1397 *Elncz*], tous deux affl. du Neckar [D, BW]); **Al-ano-*, n. anc. de l'*Alain* tributaire de l'Yonne (F); *Al-an-ion-*, n. anc. de l'*Alagnon* d'Auvergne, affl. de l'Allier; *Al-ara* (1096), *Al-era* (786), noms anc. de l'*Aller* affl. de la Weser, dont notre haute vallée de l'Amblève possède un homonyme avec l'*Aller-bach* de Valender (comm. d'Amel [Lg, Ve]) ⁽⁵⁾.

Le nom reproduit ainsi un syntagme, qui peut se reconstituer *Al(l)efa-l'*ewelle*, du même type que *Hileau*, w. *Îlêwe*, affl. de la Meuse entre Givet et Gedinne, au XV^e s. *Huliaive*, c.-à-d. «Huy l'eau = la rivière», *Huy* étant ici, comme on sait, un hydronyme récurrent dans le bassin de la Meuse moyenne ⁽⁶⁾, – ou encore que le *piereulruy* («le ruisseau pierreux») relevé à Rahier (Lg, Ve) en

⁽⁴⁾ HALKIN-ROLLAND, I, p. 310, l. 3. – Il s'agit d'une dépendance d'Houffalize (Lx, B) située sur un ruisseau tributaire de l'Ourthe orientale. Cf. H.-R., I, commentaire de la p. 116, n. 1.

⁽⁵⁾ Cf. A. BACH, *Deutsche Namenkunde*, II, 1 (Heidelberg, 1953), §183, p. 152; H. KRAHE, «Die Struktur der alteurop. Hydronymie», *Akad. der Wiss. u. der Lit. Mainz. Abh. der Geistes- u. Soz.-wiss. Kl.*, 1962, Nr 5, p. 23 du t. à part; *Unsere ältesten Flussnamen* (Wiesbaden, 1964), p. 35 sv.; A. GREULE, «Geschichte und Typen der dtsh. Gewässernamen» (2004), repr. dans *Etym. Studien zu geogr. Namen un Europa* (Ratisbonne, 2007), p. 17. On trouvera dans le même ouvrage, pp. 43-44, d'autres noms en *-afa*, *-efa*. Cf. aussi la bibliogr. citée par J. VAN LOON, *M. Gysselings Top. Wb. Receptie, aanvullingen en correcties* (Werken Kon. Comm. Top. en Dial., 26; Tongres, 2008), p. 62.

⁽⁶⁾ Le Dictionnaire en préparation en compte une quinzaine de représentants, dont onze du type *Ho(u)youz*. En attendant, voir J. HERBILLON, *BTD*, 39 (1965), pp. 71-76; *Le Guet-ter wall.*, 1980, p. 35, repr. *Notes de top. namuroise* (Liège, 2005), n° 121, p. 101.

1554⁽⁷⁾, avec la même insertion de l'article entre le déterminant et le déterminé en apposition. On a pu voir dans l'article précédent l'exemple de *Biesme-l'Eau*.

2. L'ancien *Didiloni rivus* et le ruisseau *Dillbach*

Le (dial. *la*) *Dillbach* est un affluent droit de la Recht(erbach) — elle-même tributaire de l'Amblève (voir sous 2 ci-après) — à Recht (c^{ne} de Saint-Vith, Lg). Elle est formée de plusieurs branches dont l'une est appelée *Dillborn*, dial. *Dell-*, à Kaiserbaracke (id.)⁽⁸⁾. On a tout lieu de reconnaître ce ruisseau de haute Ardenne, ou le ruisseau même de Recht, dans le *Didiloni rivus* (var. *Diddiloni*) cité dans un diplôme de Childéric II, daté des env. de 670 et conservé e. a. par une copie du XI^e siècle, ainsi que dans le *rivulus Didilones* ou *Didilones rivulus* de 814 et 950 (copies id.)⁽⁹⁾. Mais, comme le nom de *Recht* est lui-même de nature hydronymique et ancien, ainsi qu'on va le voir ci-après, l'identification avec le ruisseau *Dillbach* est préférable en principe. On ne peut d'ailleurs exclure que le nom de l'affluent ait été étendu occasionnellement au ruisseau principal : chose fréquente autrefois. Il existe un lieu-dit *die Dillburg*, sur les hauteurs boisées de Kaiserbaracke, et un hameau *Medell*, sur l'un des points culminants de la région (580 m).

Dès lors, le rapprochement avec le *Dilegem* (*Dieleghem*) de la banlieue bruxelloise (Jette-Saint-Pierre) se présente naturellement à l'esprit, ses formes les plus anciennes étant *Didelenchem*,

⁽⁷⁾ L. REMACLE, «Top. ... de Rahier», *BTD*, 49 (1975), s. v. *Piréüs ru.*

⁽⁸⁾ B. WILLEMS, *Folkl. Eupen-Malmedy-St-Vith*, 3 (1924), p. 18-21; J. DE WALQUE, *ibid.*, 37-39 (1973-1975), p. 19 et n. 132.

⁽⁹⁾ J. HALKIN et C.-G. ROLAND, *Rec. des chartes ... de Stavelot-Malmedy*, I (Bruxelles, 1909), p. 22, l. 2 et commentaire p. 19; détail des leçons des diverses copies chez M. GYSSELING, *Topon. woordenboek* (1960), s. *Didilones* : aucune des variantes n'est d'ailleurs susceptible de mettre en cause l'interprétation du nom concerné. Celui-ci ne figure pas non plus dans les *corrigenda* publiés par J. VAN LOON, *M. Gysselings Top. Wb. Receptie, aanvullingen en correcties* (Werken Kon. Comm. Top. en Dial., 26; Tongres, 2008). En revanche, les datations, fixées par les éditeurs «sur des critères aujourd'hui périmés», sont souvent d'une précision trompeuse, et doivent être relativisées : voir R. NOËL, «Moines et nature sauvage dans l'Ardenne du Moyen Âge», dans *Mél. G. Despy* (Liège, 1991), p. 567 et la n. 14 (article dont je dois la connaissance à notre confrère M. Ét. Renard). Cf. mes propres réflexions exprimées *BTD*, 78 (2006), pp. 381 et s.

Thidlengem, *Thidalgem* (XII^e s.), qui supposent, avec un suff. *-ing*, un anthroponyme germ. de type **Peudilo*⁽¹⁰⁾. On est ainsi amené à supposer le même nom dans *Didilon-*, désignant un ancien propriétaire ou tenancier, comme on en trouve dans un grand nombre de micro-hydronymes : cf. *Theunisbach* à Hombourg (Lg, Ve), *Gobry* «rs. de Gobert» à Esneux (Lg), *Lambieri* à Fronville (Lx, Ma), etc. On pense alors comme pour *Dilegem* et p.-ê. pour *Dilbeek* à une forme familière en *-ilo-* formée sur le radical germ. **peudō*- «tribu, nation», très fréquent dans l'onomastique des pays de langue westique (anc. all. *Theudo-ricus*, *Theud-ulf*, all. *Died-*, *Did-* de *Died-rich*, *Diet-mar*, etc.), et à quoi répond en gotique le suffixe bien connu *-ila* masc. (*Attila*, *Wulfila*, etc.). *Didilo-* est formé comme *Baldilo* (VIII^e s.), *Dodilo* (id.), le modèle dont nous avons tiré *Odilon*, etc.⁽¹¹⁾. Avec la région de Saint-Vith, un exemple de ce type se trouve ainsi attesté sur la frange occidentale du domaine haut-allemand.

Quant à l'amuïssement du *-d-* intérieur (*Didilo* > *Dill*), il n'a rien que de régulier, et plus d'un facteur y a concouru : la position entre deux *i* (cf. vha. 3^e pers. sg. *quidit* «il dit, il signifie» > mha. *quît*; *Frid-ilo* [VIII^e s.] > *Frilo* [1310]), spéc. devant *-l-* : de là les patronymes *Thilo*, *Thill*, *Diel(s)*, etc.⁽¹²⁾; on n'a pas à rappeler qu'il est fréquent en néerlandais, surtout entre voyelles de même timbre (*leder* : *leer*, *neder* : *neer*, etc.). Une difficulté réside dans la quantité brève de l'élément *Dill-* (cf. toutefois flam. brab. *Dedel-* dans le nom de Dilbeek) : ce sont surtout, on le sait, des allongements de voyelles brèves qu'on observe. Est-on en présence d'un abrègement de voyelles, même contractées, dans une expression polysyllabique comme **Diđilo* + *baki-*, surtout si le nom était au génitif comme le suggèrent les locutions du type

⁽¹⁰⁾ A. VINCENT, *Noms de lieux de la Belg.* (1927), p. 109; GYSSELING, s.v.; sous *Dilbeek* l'auteur suggère un rapprochement avec le *Didilon-* des env. de *Recht*, sur base d'une lecture *Dedelbeccha* (1075) pour Dilbeek.

⁽¹¹⁾ FÖRSTEMANN et JELLINGHAUS, *Altdeutsches Namenb.*³, II, 1 (1913/1967), A. BACH, *Deutsche Namenk.*, I (Heidelberg, 1952), §105, p. 123; M. GOTTSCHALD, *Deutsche Namenk.*⁴ (Berlin, 1971), pp. 231 et s.

⁽¹²⁾ V. MICHELIS, *Mittelhochdeutsches Elementarb.*⁴ (Heidelberg, 1921), §165 Anm., pp. 131-132; GOTTSCHALD, *ibid.* (n. 11); BACH, *ibid.* (n. 11).

Didilones rivulus ⁽¹³⁾? On sait depuis les expériences d'Ant. Grégoire que la quantité réelle d'une voyelle d'un mot est en raison inverse du nombre des syllabes qu'il comporte; ceci est surtout vrai de *i*, naturellement plus bref qu'une voyelle médio- ou postpalatale.

3. *Recht* ou *Recht(er)bach*

Cette petite rivière, qui conflue avec l'Amblève (r. g.) en amont de Bellevaux (Lg, Ve), se forme dans l'Emmelserswald, et donne son nom à l'ancienne commune de *Recht* (Saint-Vith). De ce nom on possède par chance une forme d'origine mérovingienne (v. 670), connue par une copie du X^e siècle : *Refta* ou *Retha* (var.); mais un texte de 814 (cop. X^e s.) montre à l'évidence qu'on a affaire à un hydronyme primaire : «usque in *Refhtam* ... et de *Refhta* per illam forestem» ⁽¹⁴⁾.

A. Carnoy posait un original celt. **reip-tā*- «la rapide, la torrentueuse», comparant vgall. *reatir* glosant «torrentum», viril. *riathor* gl. «torrens». Cette étymologie, récemment reproduite par J.-J. Jespers dans son *Dictionnaire* par ailleurs utile, remonte au vieux répertoire comparatif de Wh. Stokes ⁽¹⁵⁾. Mais elle se heurte au fait qu'à la différence des noms anciens de *Recht*, les mots celtiques insulaires, en gros contemporains, n'ont aucune trace de la consonne spirante qui précède le *t*; or, un ancien groupe **pt-* se maintient en irlandais sous la forme [χt] (*secht* «sept», en reg. de lat. *septem*), comme en gaulois (*sextametos* «septième»), en reg. de lat. *septimus*); en gallois le [χ], en se yodisant, entraîne une diphtongue en *-i* ou une voyelle

⁽¹³⁾ On pourrait penser au gén. latin d'un **Didilo*, *-onis* adapté, avec graphie vulgaire *e* pour *i* bref atone, rare, il est vrai, mais non inexistante en syllabe finale (*epistolam donaciones; sub emunetates nomine*; v. J. VIEILLARD, *Le latin des dipl. royaux ... de l'ép. mérovingienne* [Paris, 1927], pp. 27-28). — Il est toutefois beaucoup plus probable qu'il s'agisse d'une forme germanique : cf. les formes telles que *Fecchiles-aha* (798; < anthrop. *Fecchil*), auj. Vöckla en Hte-Autriche, ou *Sigemars-bach* (1299), auj. Simmerbach (Bade) : v. A. GREULE, *Étym. St. zu geogr. Namen in Europa* (Ratisbonne, 2007), p. 10.

⁽¹⁴⁾ Ch. de St.-Malm., resp. n^{os} 5 et 23 de l'éd. HALKIN et ROLAND. Cf. GYSS., *TW*, s. *Recht*.

⁽¹⁵⁾ Wh. STOKES et A. BEZZENBERGER, *Urkelt. Sprachschatz*, t. II du *Vergl. Wb. der idg. Sprachen*⁴ d'Aug. FICK (Göttingen, 1894), p. 228, s. **rei*<*p*>-.

longue (mgall. *seith*, mod. *saith*, bret. *seiz*)⁽¹⁶⁾. Aussi, déjà H. Pedersen, en 1909, et à sa suite J. Pokorny, puis J. Vendryes ont rattaché *reatir*, *riathor* (> gall. mod. *rhaeadr* « cascade ») à la racine i.-e. **reiǵ-* « couler » d'où est issu le groupe de celt. contin. *Rēnos* « le Rhin », viril. *rían* « mer, Rhin », lat. *rīuus* « cours d'eau », etc.⁽¹⁷⁾.

Du coup *Ref(h)ta* > *Recht* se voit privé d'étymologie. S'agissant d'un torrent ardennais, donc sujet à des crues violentes, une possibilité s'ouvre pourtant : ce serait de recourir au viril. *recht* m. « attaque soudaine, fureur » (avec le dérivé *rechtmar* « passion, colère »), gall. *rheith* « pillage, butin », qui renvoient à un proto-celt. **rep-tu-*, cf. skr. *rāpaḥ* « lésion, blessure », p.-ê. lat. *rapere* « prendre de force »⁽¹⁸⁾. On aurait ici, comme dans le nom de l'*Ourthe* (*BTD*, 79 [2007], 130 sv.), un nom verbal à sens actif ou moyen de la racine dont **rep-tu-* serait le nom d'action, à comparer, du moins pour la formation, à lat. *raptus* (fém. *rapta*) en regard de *raptus* subst. (gén. *raptūs*) « fait de prendre de force, rapt ».

Les graphies *Retha*, *Refhta* trahiraient-elles une hésitation quant au point d'articulation de la spirante suivie de *t*, groupe qui serait normalement en gaul. *χt*, irl. *secht* « sept », en reg. de lat. *septimus*, *septem*) ? Aurait-on ici la trace d'un traitement dialectal, de type « paléo-rhénan », où la labiale **p* semble avoir, comme en celto-ligure p. ex., mieux résisté à l'altération qu'en celt. « central » (voir *BTD*, 68 [1996], 273 sv.) ? Est-ce la prononciation « normale » du gaulois qui, dans *Recht*, l'aurait emporté, comme on l'entrevoit dans d'autres ex. similaires (*ibid.*, 277-278), plutôt que l'influence de l'all. *recht* « droit » ? Un simple embarras de notation de [*χt*] ou [*çt*] n'aurait pas donné lieu à des graphies par *-ft-*, *-fht-* aussi répétées.

⁽¹⁶⁾ H. LEWIS et H. PEDERSEN, *A concise compar. Celt. grammar*² (Göttingen, 1961), §31, p. 27.

⁽¹⁷⁾ PEDERSEN, *Vergl. Gramm. der kelt. Sprachen*, I (Göttingen, 1909), §45, 2, pp. 66-67 ; LEWIS-PEDERSEN (n. préc.), §21, 2, p. 14 ; POKORNY, *Idg. etym. Wb.* (1959), p. 330 ; VENDRYES, *Lex. étym. de l'irl. ancien*, R-28 (1974), qui pose un celt. commun **riya-iro-*.

⁽¹⁸⁾ VENDRYES, *Lex. étym. irl.*, R-12.

4. La *Treisbach* de l'Eifel

Le ruisseau *Treisbach*, fém. (*Treis* au XIX^e siècle encore), affluent dr. de l'Our à Atzerath (Lommersweiler [Lg, Ve]), naît dans la fagne boisée dite Ommerwald, près Meyerode, au l.-d. *Treisbacherberg*.

Bien qu'on ne dispose pas de formes anciennes, un rapprochement paraît s'offrir avec une série d'hydronymes celtiques d'Europe centrale, mises récemment en évidence par notre collègue P. Anreiter : telles la *Traisen* de Basse-Autriche, affl. droit du Danube au nord de Sankt Pölten, et localité (828 [cop. XII^e s.] *Dreisima*); — la *Trême* des Alpes fribourgeoises, affluent g. de la Sarine à Bulle (CH, Fribourg); — la *Dreisam* badoise, affluent de l'Elz (> Rhin, r. dr.) [864 *Dreisima*, 1008 *Treisama*]⁽¹⁹⁾. Ces trois noms sont issus d'un superlatif celt. continental **tragisamā*, « la très rapide », avec le même suffixe que dans *Uxisama*, p. ex., nom antique de l'île bretonne d'Ouessant, litt. « la plus élevée ». Le même radical apparaît encore dans le nom du *Dreis-bach* de Westphalie, tributaire de la Sieg (D, NRh-W), anc. *Dreis-apa*, *-afa*⁽²⁰⁾. Ces noms, où la mutation consonantique n'est qu'en partie réalisée par suite de la germanisation tardive des régions alpines, appartiennent au groupe de gallo-lat. *uer-tragus* « lévrier », litt. « grand coursier » (**uper-*), virl. *traig*, britt. *traï*, *tre* « reflux, marée basse, rivage » — groupe qui a fourni aux langues celtiques leur nom du « pied », **trag-et-* litt. « (l'organe) qui court »⁽²¹⁾. La racine i.-e. est l'une de celles pour « courir », spécialisée en celtique pour exprimer entre autres le mouvement de flux et de reflux (Pokorny, *Idg. etym. Wb.*, 1089).

Cependant, l'absence dans *Treis*, *Treisbach* de toute trace de la nasale provenant d'une finale **-is-ama* (not. dans la forme simple *Treis*) fait difficulté, même si aucune forme ancienne n'apporte de démenti; et une autre étymologie peut paraître

⁽¹⁹⁾ P. ANREITER, « Quelques noms d'origine celtique dans les Alpes orientales », *NRO*, 45-46 (2005-2006), spéc. pp. 141-143. Cf. FÖRSTEMANN-JELLINGHAUS, *Altdeutsches Namenbuch*, II (1913), s. **tragisama*, col. 742.

⁽²⁰⁾ A. BACH, *Deutsche Namenk.*, II, 2 (1953), §424, p. 40.

⁽²¹⁾ BACH, II, §244-245, p. 218; VENDRYES, *Lex.*, T-122-123 (1978); X. DELAMARRE, *Dict. de la lg. gauloise*² (Paris, 2003), s. *traget-*.

s'imposer davantage. Les dialectes de l'Eifel possèdent un terme *treis*, *dreis*, *dreist* «Sauerbrunnen, Mineral-quelle», qu'on a rapproché depuis longtemps du groupe des verbes dont l'idée générale est «s'éparpiller en morceaux, en gouttelettes»: got. *driusan*, vsax. *driosan*, vangl. *drēosan* «tomber», norv. dial. *drysia* «tomber par gouttes, ruisseler», etc. (Pokorny, *IEW*, p. 274). Albr. Greule explique par ce mot dialectal les deux *Treis-bach* du bassin de la Lahn, dans la Hesse, dont l'un est attesté sous cette forme (et non **Treisen-*) depuis 1257⁽²²⁾; on peut s'assurer par les exemples de *Treis-* ou *Dreis-bach*, dont l'un était *Dreis-afa* au IX^e siècle, que ce type hydronymique existe hors de l'Eifel, mais avec le sens vraisemblablement plus large de «ruisseler, goutter» qui pourrait mieux convenir au *Treisbach* d'Atzerath: c'est sans doute la teneur particulière de ses eaux qui a fait du *treis* de l'Eifel un terme spécifique; son étymologie indique que ce n'était pas sa signification première.

Les quatre notes qui précèdent sont, faute de données sûres, conjecturales, l'auteur ne l'ignore pas. L'une, du moins, fait justice d'une étymologie indéfendable qui pèse depuis un siècle sur l'hydronyme *Recht*, et par la même occasion décèle une trace possible d'un traitement dialectal du groupe **pt* dans le celtique du Nord-Est de la Gaule. De quelque manière qu'on l'analyse, *Treisbach* sort de son isolement. On voit mal comment interpréter, sinon par une expression wallonne mal comprise, l'*Alefawe*le médiéval des environs de Waimes. C'est de l'anthroponymie germanique que relève, en revanche, l'énigmatique et non élucidé *Didilon-*, dont *Dill-* dans *Dillburg*, *Dillbach* pourrait représenter une ancienne prononciation abrégée, inhérente à la longueur initiale du composé.

Jean LOICQ

⁽²²⁾ A. GREULE, ouvr. cité (n. 13), p. 39. L'auteur admet toutefois, comme il va de soi, l'étym. celtique pour la *Traisen* affl. du Danube (Basse-Autr.) et pour la *Dreisam* des env. de Fribourg-en-Brisgau (pp. 16 et 45).